



# MODALITES DE TARIFICATION CLE DES CHAMPS

## CENTRE DE LOISIRS CLAE/CLSH

2021/2022

valable du 1er septembre 2021 au 31 aout 2022

1 – **Adhésion** : Obligatoire, elle s'élève à 7€ par famille et par année scolaire, pour toute présence (y compris pause méridienne). Elle sera comptabilisée sur la première facture émise pour votre enfant.

### 2 – **Mode de tarification** :

⇒ **Allocataires CAF** : Votre numéro allocataire CAF et le nom de l'allocataire déterminent votre tarif. Sans ces éléments, les tarifs de la TF seront appliqués.

Tranche de Tarification pour les allocataires CAF :

- TA pour les QF compris entre 0 et 499 €
- TB pour les QF compris entre 500 et 700 €
- TC pour les QF compris entre 701 et 900€
- TD pour les QF compris entre 901 et 1100€
- TE pour les QF compris entre 1101 et 1499€
- TF pour les QF supérieurs à 1500 €

Mise à jour des QF CAF au 30/09/2021, non modifiables en cours d'année scolaire.

⇒ **Allocataires MSA et autres régimes** : fournir un justificatif d'affiliation. Sans cet élément, les tarifs de la TF seront appliqués.

### 3 – **Les tarifs CLAE Florentin/Aussac, Lagrave, Marssac et Terssac** :

CLAE (accueil périscolaire)	Tarif journée (matin et/ou soir)	Forfait mensuel (≥ 13 jours/mois)	Tarif pause méridienne (sans repas, par jour)	
<b>Allocataires CAF DU TARN</b>	TA	2,15€	19€	0,75€
	TB	2,15€	19€	0,75€
	TC	2,40€	21€	0,80€
	TD	2,40€	21€	0,80€
	TE	2,65€	23€	0,80€
	TF	2,65€	23€	0,80€
<b>MSA et autres régimes</b> (sur justificatifs)	2,40€	21€	0,80€	

⇒ Tarif journée = 1 enfant venant le matin et/ou le soir.

⇒ Forfait mensuel = 1 enfant présent 13 jours et plus sur le mois

⇒ Les repas sont à commander auprès de votre mairie

**Ne rien transmettre par le cartable de votre enfant**

### 4 - **Les tarifs du Centre de Loisirs** :

Centre de loisirs CLSH (mercredi et vacances)	Mercredi site de Marssac et Vacances tous sites : journée (sans repas)	Mercredi site de Marssac et Vacances tous sites : demi-journée (sans repas)	Mercredi site de Lagrave : Journée à partir de 11h30 (sans repas)	
<b>Allocataires CAF DU TARN</b>	TA	2€	1,5€	1,80€
	TB	3€	2€	2,50€
	TC	5,95€	3€	3,40€
	TD	7€	3,60€	4€
	TE	8,80€	4,60€	5€
	TF	10€	6€	6,20€
<b>MSA</b> (aides non déduites et autres régimes) (sur justificatif)	10€	6€	5€	

Prix du repas (fourni par la Clé des Champs) : 3,80 € (tarif en vigueur au 01/09/2021)

Ces tarifs s'appliquent aux enfants des communes :

- Florentin/Aussac – Lagrave – Marssac – Terssac
- Communauté d'Agglo. Gaillac – Graulhet
- Castelnau de Lévis (sur accord de la Mairie)

**Pour les autres communes** : majoration de 4€/jour et 2€/ demi-journée (vacances et mercredi)

**Pour les allocataires MSA** : réduction de tarif accordée uniquement sur transmission du « PASS MSA » avant facturation.

5 – **Facturation mensuelle** : En période scolaire, les factures sont distribuées dans les cartables. Merci de vérifier régulièrement le cartable de votre enfant et demander un duplicata par mail si nécessaire ([facturation@cledeschamps81.fr](mailto:facturation@cledeschamps81.fr))

Toute réclamation concernant une facture doit se faire **auprès du service facturation et avant la date d'échéance de la facture**. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

### 6 – **Règlement aux échéances** :

- par virement bancaire (RIB FR76 1120 6200 3513 2420 5910 041), **préciser impérativement le nom de votre enfant**)
- chèque, chèques ANCV et CESU (papier) espèces (appoint) : à donner au directeur du CLAE ou dans la boîte aux lettres des bureaux de l'association.

**Contact** : Secrétariat/Facturation : [facturation@cledeschamps81.fr](mailto:facturation@cledeschamps81.fr)  
Bureaux de l'association ☎ 05 63 81 51 02 (matin)